



Publié le 18-10-2022

ARRETE

Portant réglementation de la circulation sur la **RD 9**
Territoire de la commune de **LEDEUX**

2022/DGAPID/HBE/092

Le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Le Maire de Ledeux,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté n° 02-2021 DGAPID du 2 juillet 2021, portant délégation de signature de M. le Président du Conseil départemental à M. le Directeur des Routes et Infrastructures et à Mme et MM. les chefs d'UTD,

Vu l'arrêté préfectoral n° 64-2021-10-28-00005 du 29 octobre 2021 portant délégation de signature de M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

Vu l'avis de M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Considérant qu'en raison des travaux de tirage de la fibre optique, réalisés par la société **SAS CAUM** pour le compte de **THD64**, et pour assurer la sécurité des usagers, il convient de réglementer la circulation.

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 : A compter du 02 novembre 2022 et jusqu'au 15 novembre 2022, la circulation sera réglementée par alternat sur la RD9 entre les PR3+650 et PR5+830, sur la commune de Ledeux, hors agglomération. La circulation sera régulée manuellement ou par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 50km/h. Le dépassement et le stationnement seront interdits sur la section précitée.

ARTICLE 2 : La pré-signalisation et les limites des prescriptions seront indiquées par signaux réglementaires conformes à la signalisation des routes.

ARTICLE 3 : La fin des travaux sera matérialisée par l'enlèvement de la signalisation temporaire citée aux articles 2 et 3.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Direction Départementale des territoires et de la Mer, Unité Sécurité Routière, Gestion de Crise,
- ✓ M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques,
- ✓ M. le Maire de Ledeux,
- ✓ M. le Président du Conseil Départemental, Unité Technique Départementale du HAUT BEARN de la Direction Générale Adjointe du Patrimoine et des Infrastructures Départementales,
- ✓ Mme et M. les Conseillers départementaux du territoire d'OLORON 2,
- ✓ Le responsable de l'entreprise SAS CAUM

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <https://publication-actes.le64.fr> »,

OLORON SAINTE MARIE, le 17 Octobre 2022

Pour le président et par délégation,

Le responsable de l'UTD HAUT BÉARN

Lionel GARISPE VIGOUROUX

2022 - DGAPID - HBE - 092 .



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

cerfa
N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : PONS Prénom : REMY
Dénomination : CIRCET Représenté par :
Adresse Numéro : 16 Extension : Nom de la voie : Chemin de la chasse
Code postal 3 1 7 7 0 Localité : COLOMIERS Pays : FRANCE
Téléphone 0 6 0 8 0 4 5 1 9 9 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : remy.pons@circet.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SAS Prénom : CAUM
Adresse Numéro : 50 Extension : Nom de la voie : Route de l'Aviation
Code postal 6 4 2 3 0 Localité : LESCAR Pays : FRANCE
Téléphone 0 6 6 7 1 7 1 5 5 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : romain.cassou@caum.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D9 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : 3 + 650 Point de Repère (PR) routier de fin d'application : 5 + 830
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal 6 4 4 0 0 Localité : LEDEUX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : AV_2022_HBE_125
Description des travaux : Tirage de la fibre optique SFR pour la THD 64
Date prévue de début des travaux : 0 2 1 1 2 0 2 2 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 4

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 4 Date de début de réglementation 0 2 1 1 2 0 2 2
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 2,50
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) 1

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Voir pièce jointe

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 14 10 2022

Nom : PONS Prénom : REMY Qualité : Chef de chantier



De : Remy PONS

Envoyé : vendredi 14 octobre 2022 10:41

À : Francois.Dufourcq@le64.fr

Objet : CIRCET - Demande d'arrêté de circulation D9 LEDEUX - U235915

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour une demande d'arrêté de circulation sur la commune de LEDEUX sur la D9 pour le tirage de la fibre optique SFR pour la THD 64.

Suite à la validation de la permission de voirie n° AV_2022_HBE_125 concernant la création de réseau télécom, nous aurions besoin d'un arrêté de circulation pour le tirage de la fibre à la suite des travaux de création.

Le début des travaux de tirage est prévu pour le 24 octobre 2022.

Vous trouverez joint à ce mail la demande d'arrêté de circulation, la réglementation pour la circulation alternée ainsi que la permission de voirie validée.

Ci-dessous une capture d'écran du parcours du tirage (parcours rouge) :

Demaret Lea

De: Dufourcq Francois
Envoyé: vendredi 14 octobre 2022 16:04
À: utdhbe
Objet: TR: CIRCET - Demande d'arrêté de circulation D9 LEDEUIX - U235915
Pièces jointes: AC LEDEUIX D9.pdf

Catégories: Catégorie Bleue

Mesdames,

Pour rédaction arrêté temporaire.

Attention établir l'arrêté au bénéfice de la SAS CAUM

Cordialement



PLUS BELLES,
PLUS SÛRES
ROUTES

François DUFOURCQ

Technicien territorial
DGAPID – UTD Haut Béarn

Tél : 06 80 57 86 69 – francois.dufourcq@le64.fr

Département des Pyrénées-Atlantiques

DGAPID – UTD Haut Béarn
9 Rue des Barats
64400 OLORON Ste MARIE

De : Remy PONS [mailto:remy.pons@circet.fr]
Envoyé : vendredi 14 octobre 2022 14:54
À : Dufourcq Francois <Francois.Dufourcq@le64.fr>
Objet : RE: CIRCET - Demande d'arrêté de circulation D9 LEDEUIX - U235915

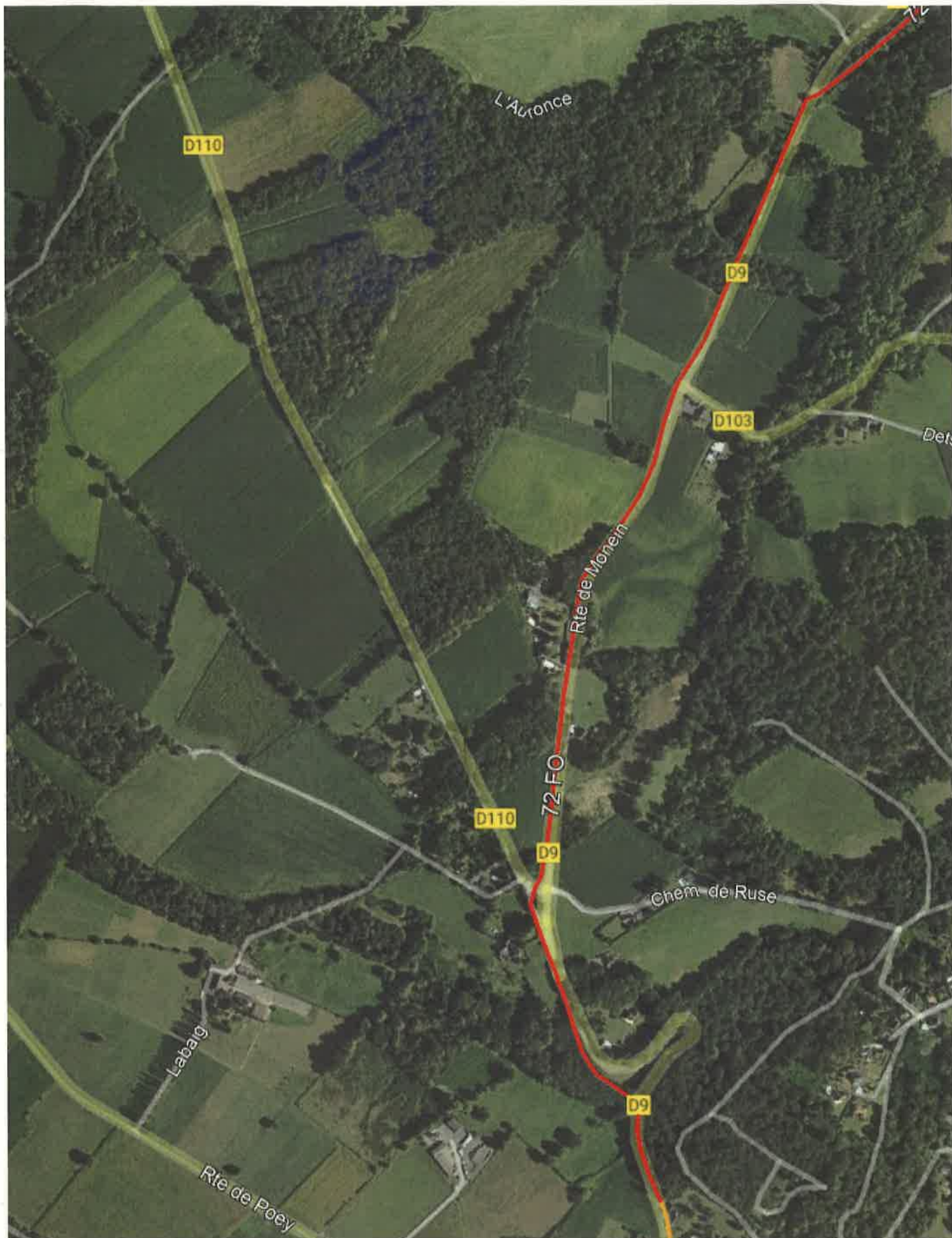
Bonjour,

Comme vu ensemble ce matin voici la demande d'arrêté de circulation avec le bénéficiaire ainsi que la durée des travaux modifiés.

Cordialement,

Rémy PONS

Bureau d'études
Région Sud-Ouest
Tel : 06.08.04.51.99
16 Chemin de la Chasse
31770 COLOMIERS



Merci par avance

Cordialement,

Rémy PONS

Bureau d'études

Région Sud-Ouest

Tel : 06.08.04.51.99

16 Chemin de la Chasse

31770 COLOMIERS

